

Entre le Medef et les retraités, le Gouvernement a choisi...

Encore une promesse non tenue, celle de la non-revalorisation – pourtant limitée – des petites retraites, sous prétexte de faiblesse de l'inflation. Officiellement, en effet, selon les calculs du Gouvernement, l'inflation est faible et il en a déjà pris argument pour diminuer le taux de rémunération du Livret A, celui des « petites gens », pour, ne nous y trompons pas, les inciter à se diriger vers les banques. Pourtant des augmentations de prix, il y en a et il va y en avoir encore. A venir, notamment, le coût de l'électricité. Passées, entre autres, celles du timbre, du gaz, des denrées alimentaires... Et, du fait de

- la suppression totale de la demi-part,
- le gel des tranches d'impôts sur le revenu,
- la fiscalisation,
- la majoration de 10 % pour les familles ayant élevé au moins trois enfants,
- la fiscalisation de la part patronale sur les compléments santé,

de très nombreux retraités ont constaté l'an dernier et constatent, cette année encore, des augmentations parfois très importantes de leur impôt sur le revenu.

Pas question pour nous de hurler avec ceux qui ne supportent pas de payer des impôts : l'impôt est un devoir citoyen, qui devrait permettre à l'Etat de jouer son rôle de protection de tous les citoyens, par les services publics notamment. Sans impôt, tout serait marchandisé, livré au seul dogme de la rentabilité. Et c'est bien ce que réclament ultra-libéraux et Medef qui veulent mettre leurs mains prédatrices sur tout ce qui leur échappe encore !

UNE HONTE !

Relever le minimum vieillesse à 800 € par mois (soit plus de 100 € sous le seuil de pauvreté) correspond à une augmentation de 0,26 € par jour ! Quant à la prime exceptionnelle de 40 € pour les pensions inférieures à 1 200 € par mois, c'est un dangereux précédent et une provocation puisque l'UCR revendique une revalorisation générale, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, et un rattrapage immédiat de 300 €.

Mais revenons à la non-revalorisation des retraites, déjà le terme « coup de pouce » est insultant concernant des personnes qui ont travaillé, créé des richesses, parfois au détriment de leur santé, voire de leur vie, durant des dizaines d'années, et qui ont droit à la juste reconnaissance de leur activité, pas à la charité. Assez de les culpabiliser sous prétexte que les revenus de certains sont plus importants que ceux de nombreux actifs : ce ne sont pas les pensions qui sont trop élevées mais les salaires qui sont trop faibles !

L'appétit du Medef est sans limites, et tant que le Gouvernement y satisfera, nos difficultés iront croissant. Il nous faut donc mettre un terme à ce duo dangereux. **Pour cela, mobilisons-nous, reprenons la rue, faisons entendre notre voix si fort qu'on ne puisse pas ne pas l'entendre. Le péril est immense, le Medef vise clairement :**

- la disparition du Code du Travail,
- la précarité généralisée,
- les salaires au niveau le plus bas,
- les pensions de misère
- l'Ecole au service des patrons
- l'Hôpital,
- les Transports
- la Protection sociale

privatisés et livrés à la spéculation dans l'intérêt des riches toujours plus riches et arrogants face aux travailleurs soumis à leur bon vouloir.

Nos anciens et nous-mêmes avons su conquérir des droits essentiels, allons-nous les laisser détruire ou saurons-nous les défendre ?

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga - le Point. La vie des sections.

Après l'action du 30 septembre, à laquelle notre Fédération a appelé les actifs à participer, non en soutien aux retraités, mais parce que nos revendications sont communes, c'est le **16 octobre que, tous ensemble, nous redescendrons dans la rue pour la défense de notre protection sociale**, de plus en plus menacée. Dès sa mise en place, en 1945, sous l'impulsion du ministre communiste Ambroise Croizat dans le respect du programme du Conseil National de la Résistance, le Patronat, qui n'avait pu s'y opposer du fait de son attitude collaborationniste durant l'Occupation, a commencé à s'y attaquer. Petit à petit, avec en ligne de mire sa disparition pure et simple, et la complicité des gouvernements successifs, il s'est approché de son but. **Aujourd'hui, le danger est extrême : contre l'austérité, pour la défense de notre protection sociale, pour que chacun puisse après avoir « cotisé selon ses moyens » « recevoir selon ses besoins », faisons du 16 octobre une journée de forte pression sur nos gouvernants, pour la santé, les retraites, la famille, l'hôpital !**

Solidarité avec nos camarades d'Altuglas Bernouville (27) !

Le 2 juin dernier, les salariés, avec la CGT, ont décidé de dire stop à la dégradation de leurs conditions de travail, de leur santé et de leur sécurité, liée aux suppressions d'emplois et fermetures d'ateliers. Ils ont tenu deux mois ! Le conflit a été dur, la direction a essayé de casser les grévistes et le syndicat CGT, mais les salariés ont obtenu des engagements des services de l'Etat sur leurs revendications, notamment sur le désamiantage et la dépollution du site. Mais deux mois de conflit ont forcément des conséquences sur le salaire des grévistes. Le Comité Exécutif Fédéral de septembre a décidé d'appeler les syndicats de la Fédération à solidarité, aide indispensable pour les grévistes mais aussi message politique envoyé à la direction d'Altuglas Bernouville et aux autres directions de nos industries qui sauront que quand on touche à un de nos camarades on touche à toute la CGT.

Chèque à l'ordre d'Altuglas CGT à envoyer à : Secrétaire général de l'UL CGT, Frédéric BARREAU, Allée du CNR, 27140 Gisors.

Forum social à la Fête de l'Humanité

Le samedi 13 septembre, de 11 h à 12 h 15, Michel DELABORDE, Directeur Général d'Arkema, Carlos MOREIRA, Secrétaire Général de la FNIC, Jean-Marie MICHELUCCI, expert de Cidécas, ont débattu sur le thème « *quelles actions des Etats dans l'avenir des industries chimiques ?* » en présence d'une assistance attentive, au sein de laquelle on pouvait remarquer nombre de nos camarades de la FNIC. Chacun est bien sûr resté dans son rôle, les points de vue étaient inconciliables entre le représentant d'un syndicalisme de classe et le patron d'un groupe capitaliste uniquement soucieux de profit.

A l'interpellation par Carlos MOREIRA sur la question du gaz de houille, Michel DELABORDE a esquivé...



La Commission européenne rejette l'ICE (pétition citoyenne européenne) contre le TAFTA, dont nous avons présenté les dangers dans nos précédents numéros.

Vive la démocratie !

**En 2015, la CGT
aura 120 ans !**

Erratum :

En page 2 de notre bulletin de septembre, « Il ne fait pas bon être malade », il est indiqué des coûts par semaine : en fait, il s'agit de coûts PAR JOUR ! Non, il ne fait VRAIMENT pas bon être malade !

Projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement

Ce projet s'inscrit dans le contexte du Pacte de Responsabilité, de ses coupes de 50 milliards d'€ dans les services publics, dont 21 milliards dans la santé et l'action sociale. Et lorsqu'il y a des coupes, les retraités sont les premières victimes...

Ce projet de loi s'intègre à la future loi de santé, qui rejette le service public de santé au profit d'un service AU public auquel le public pourra participer ! Il est institué des « gouvernances », des « coordinations » dont les contours ne sont pas très clairs...

La CGT demande :

- Une loi sur la perte d'autonomie qui concerne tous les âges et pas seulement une petite fraction de retraités (7 à 8 % des retraités) ;
- La prise en charge de la perte d'autonomie par la branche Maladie de la Sécurité sociale ;
- La suppression de la CASA, taxe de 0,3 % imposée aux retraités ;
- L'accès à des soins et services publics de qualité pour tous, notamment pour la perte d'autonomie ;
- L'abrogation de la loi Bachelot.

Source : bulletin de l'USR 94

Casse industrielle...

Pour augmenter les dividendes versés aux actionnaires, Sanofi ferme un nouveau site de production !

A Quétigny (21) 350 salariés en CDI et plus de 50 salariés précaires produisent Plavix, Tritace, Lasix, Stilnox, Aspégic... L'objectif majeur de Sanofi, à travers son projet Phoenix, est celui du désinvestissement industriel en Europe et particulièrement en France.

Comment atteindre l'objectif du million d'emplois créés, claironné par le Medef, quand les groupes tels que Sanofi se désengagent de la production industrielle ?

Qui fraude ?

L'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale, « banque de la sécu ») a estimé, à partir de données 2012, que le montant de la fraude des employeurs aux cotisations sociales porte sur entre 20,1 et 24,9 milliards d'euros par an ! Ce montant a doublé depuis la précédente étude, réalisée en 2007.

Sachant que le déficit global de la Sécu est de 16 milliards pour 2013, on voit que le fameux « trou » pourrait facilement être comblé si les patrons, grands donneurs de leçons de sacrifices et pourfendeurs des « chômeurs-fraudeurs », balayaient devant leur porte et faisaient face à leurs obligations ! La Cour des Comptes recommande un renforcement des pouvoirs des Urssaf et des pénalisations plus dissuasives que celles appliquées actuellement.

L'Agenda

- **16 octobre** : journée d'action contre l'austérité, pour la défense de la protection sociale
- **6 novembre** : Conseil national de l'UFR

Pas de versements durant août sur les années antérieures et 134 FNI seulement pour 2014, ce qui nous mène à - 28 % par rapport à 2013.

En ce qui concerne les timbres autres que le FNI, 1^{er} timbre de l'année,

- 40 009 ont été réglés en 2012, au lieu de 41 272 si l'on multiplie le nombre de cotisants par 11 (1 timbre mensuel pour l'année), soit - 3 %,
- 39 476 en 2013, au lieu de 40 843, soit - 3,3 %,
- 18 661 en 2014, au lieu de 21 248 sur les 8 mois à fin août, soit - 12 % mais, si à cette époque de l'année ce n'est pas préoccupant, il ne faudrait pas en rester là !

Par contre, ce qui est préoccupant, c'est la tendance à la baisse de notre nombre de syndiqués depuis 2009, alors que nous avons besoin, plus que jamais, d'être

forts et nombreux pour nous opposer à la politique actuelle, qui veut nous faire passer pour des privilégiés à qui on pourrait toujours plus demander des sacrifices et des renoncements. Les raisons d'approcher nos voisins, nos amis, et de leur proposer l'adhésion ne manquent pas : défense de notre pouvoir d'achat, de l'accès à des soins de qualité, à des services publics de proximité, à des logements décents, aide quant au suivi médical post-professionnel et à la reconnaissance de pathologies liées à l'activité professionnelle, pour ne citer que les plus importants. Pour nous aider à aller au contact, nous avons les publications fédérales, celles de l'UFR, et Vie Nouvelle.



Pour tout renseignement

Vie nouvelle
MAGAZINE DE L'UNION CHIMIQUE
DES RETRAITÉS CGT

01 55 82 83 83 ou 82
vienouvelle@ucr.cgt.fr
<http://www.ucr.cgt.fr/vienouvelle/index.php>

La vie des sections

Conviction, Motivation et Militantisme d'un retraité chez Bridgestone

La création d'une section syndicale de retraités au sein de son entreprise n'est pas chose facile !

Plus difficile encore chez Bridgestone, où les syndiqués salariés quittent l'entreprise après avoir fait valoir leurs droits à la retraite, et qui n'ont plus la motivation militante pour diverses raisons.

Mais heureusement quelques camarades retraités, qui ont eu des responsabilités dans le syndicat, ont tenu à maintenir leurs cotisations et à participer aux manifestations.

A aujourd'hui, nous sommes trois camarades retraités ayant la volonté de militer au sein de notre syndicat.

Pour la fin de l'année 2014, une section syndicale de retraités existera...

Bernard ULATOWSKI

Hommage à 51 années d'engagement !

Les camarades réunis à l'Union Locale CGT de Mourenx, le 4 septembre 2014, ont tenu à rendre un hommage chaleureux et fraternel à notre camarade Georges Ducasse pour les combats qu'il a menés, durant plus de 50 ans, dans l'usine Péchiney de Nogères, pour la défense des salariés, puis contre la

fermeture de l'usine puis enfin, dans le cadre de la section de retraités, pour la reconnaissance des droits des veuves de salariés morts de leur travail. Il a aujourd'hui « passé la main » de l'animation de la section des retraités, après avoir écrit un livre racontant les bons et les durs moments de sa vie militante. C'est avec passion que Georges a évoqué quelques-uns de ses combats et a partagé le Jurançon incontournable avec les anciens et les jeunes du syndicat.